

Colloque international

Populisme(s) en Europe

Université François Rabelais de Tours

10-11 mars 2016

Appel à communications

Les élections qui se succèdent depuis une dizaine d'années en Europe ont vu émerger à droite des partis politiques que nombre d'observateurs se sont empressés de qualifier de « populistes ». Ce terme générique a permis de regrouper sous une même appellation des partis ayant des traditions, voire des fondements idéologiques forts divers. En effet, alors que plusieurs d'entre eux s'inscrivent dans une tradition historique d'extrême droite, au demeurant plurielle, à l'instar du Front national français, du FPÖ autrichien ou du Vlaams Belang belge, d'autres puisent dans des traditions agrariennes de droite, tel l'UDC suisse de Christophe Blocher et Oskar Freysinger ou constituent des courants inédits, mêlant xénophobie et défense des valeurs libérales (droits des femmes, des homosexuels), comme le PPV de Geert Wilders l'incarne aux Pays-Bas. À cette pluralité de populismes droitiers s'ajoute le fait que depuis peu en Europe, des leaders charismatiques de formations de gauche, Mouvement cinq étoiles en Italie lancé par Pepe Grillo, Parti de gauche en France avec Jean-Luc Mélenchon, n'hésitent pas à plaider la souveraineté du peuple face à la confiscation du pouvoir par les élites politiques ou économiques inscrites dans des configurations supranationales.

Ce terme « populisme » paraît commode d'un point de vue sémantique, en ce qu'il permet de regrouper sous une même appellation des partis que beaucoup de choses opposent en dehors du rejet des élites « déconnectées » et/ou « corrompues » s'accaparant le pouvoir au détriment du peuple. Cependant, il s'avère pour le moins problématique dès lors que l'on tâche d'en préciser les termes, que ce soit dans ses dimensions historiques ou politiques. Cette complexité tient également à la polysémie du mot « peuple » susceptible de prendre différentes figures : plèbe, ethnie, classes populaires, ouvriers, nation, etc. D'où la difficulté de rendre ce terme opératoire en sciences sociales, qui tient autant à son caractère excessivement flou qu'aux enjeux politiques et idéologiques qui entourent son usage.

Nous souhaitons, lors de ce colloque, interroger l'actualité de l'émergence de ces mouvements dits populistes en Europe à travers quatre interrogations principales. Étant donné le flou conceptuel qui entoure le terme étudié, on privilégiera les communications basées sur de solides données empiriques ressortissant de perspectives disciplinaires variées (histoire, sociologie, science politique, ethnologie, droit, etc.).

Axe 1. Genèses et théories du populisme

Dans ce premier axe, il s'agira d'interroger la notion de « populisme », d'un point de vue d'analyse conceptuelle et/ou comparative. L'attention se portera en particulier sur les expériences politiques qui ont façonné le terme et les réflexions qui l'entourent, tels que (par exemple) le socialisme agrarien russe du XIX^e siècle, les multiples mouvements états-unis des XIX^e et XX^e siècles, ou encore les diverses expériences sud-américaines, du péronisme aux mouvements bolivariens. À la croisée entre études empiriques et analyses théoriques, l'enjeu sera de préciser ce qu'est le phénomène populiste, à la fois comme praxis, comme logique et comme projet politique, ainsi que son rapport ambivalent à la logique démocratique.

À travers la diversité des expériences et des mouvements, il s'agira de tenter d'identifier ce qui fait la spécificité du populisme, ce qui le distingue d'autres logiques politiques, mais aussi d'interroger sa plasticité et ses évolutions historiques. Le détour comparatif et conceptuel pourra ainsi déboucher sur l'étude critique des usages contemporains de la notion, en particulier son application à des mouvements européens contemporains extrêmement divers, nonobstant leurs modalités d'organisation et d'action différentes, aussi bien que leurs orientations politiques parfois radicalement divergentes.

Axe 2. Actualités du populisme en Europe

Dans un deuxième axe seront interrogées les spécificités des mouvements dits populistes qui émergent en Europe depuis maintenant une dizaine d'années. On se penchera dans cette perspective tant sur ce qui rassemble ces mouvements que sur ce qui les distingue. Cette session se focalisera aussi bien sur la mise en avant d'un leader charismatique, sur le rejet des élites économiques et/ou politiques que sur les renouveaux des discours identitaires par lesquels certains de ces mouvements se sont efforcés de construire depuis quinze ans une nouvelle forme d'altérophobie tentant de concilier le rejet de l'islam et des Musulmans avec la défense des valeurs libérales.

On attendra de ces interventions qu'elles s'inscrivent dans une perspective empirique, que ce soit à partir d'enquêtes qualitatives au sein de ces mouvements, l'étude de leurs programmes ou de leurs outils de propagande, ou encore d'enquêtes quantitatives auprès des adhérents ou électeurs.

Axe 3. Les populismes face aux institutions européennes

Un troisième axe questionnera le rapport de ces mouvements à l'Union européenne et à la Convention européenne des droits de l'homme, en s'attachant notamment au paradoxe de leur positionnement consistant à vilipender l'UE et la CEDH et à participer aux élections au Parlement européen. Les usages des institutions européennes par les responsables de ces partis méritent ainsi une attention particulière. Beaucoup de ces mouvements se distinguent de par leurs discours souverainistes, voire nationalistes, combattant toute perspective supranationale, au premier rang desquels on compte la globalisation économique et/ou culturelle et la « fédéralisation » européenne. Toutefois, les occurrences électorales propres aux institutions européennes sont instrumentalisées de façon à disposer d'une caisse de résonance de leurs discours populistes et il conviendra d'en analyser en particulier les retombées sur les scènes nationales.

Il faudrait aussi se pencher sur le comportement des membres « populistes » des institutions européennes, en particulier les députés au Parlement européen : les membres de ces partis adaptent-ils leur comportement une fois représentés dans ces institutions ou se limitent-ils encore à la dénonciation des institutions européennes ? Dans quelle mesure les utilisent-ils pour mieux défendre leurs idées

et/ou leurs intérêts ? Si des travaux récents tentent de classer les comportements des « eurosceptiques », qu'en est-il des députés européens « populistes » ?

De même, au sein des institutions du Conseil de l'Europe, les membres « populistes » essaient-ils d'infléchir ou non la démocratie et les droits de l'homme ? L'exemple de la surveillance de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme par le Comité des ministres pourrait être intéressant.

Axe 4. Les institutions européennes face aux populismes

Un quatrième axe s'interrogera sur ce que font les institutions européennes face aux populismes aussi bien en termes de capacité des institutions européennes que de prise en compte de ces mouvements. Il s'agit d'analyser comment sont appréhendés ces mouvements par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe. Pourraient être abordées aussi bien les questions d'identification de ces mouvements en droit européen (conventionnel et de l'Union européenne), que celles de capacité des institutions européennes à les laisser s'exprimer en leur sein (compte tenu notamment du jeu des coalitions européennes et des règles du « droit parlementaire européen ») et de sanction en cas de non-respect des valeurs communes quand ces mouvements sont au pouvoir dans un État. L'exemple de l'(in)application de l'article 7 du traité sur l'Union européenne et de la clause d'exclusion du Conseil de l'Europe pourrait être pris, à travers notamment l'étude de la crise autrichienne. Les prises de position et (in)actions des institutions européennes face aux réformes constitutionnelles récentes d'un État membre comme la Hongrie qui, pour de nombreux observateurs, éloignent ce pays du socle de valeurs de la démocratie et des droits de l'homme, mériteraient aussi d'être analysées.

Une analyse sociologique des pratiques du personnel européen vis-à-vis des représentants populistes aurait ici toute sa place. En se glissant dans les interstices du droit, ou en jouant sur ses ressorts, s'efforcent-ils de limiter la « capacité de nuisance » de ces représentants qui mettent en cause les fondements mêmes des institutions qu'ils incarnent ? Ou, à l'inverse, s'en tiennent-ils à une position de neutralité propre à leur devoir de fonctionnaire ?

Cet axe pourrait rassembler aussi bien des études académiques que des témoignages d'acteurs en poste auprès d'une institution européenne ou de la Cour européenne des droits de l'homme.

Modalités de soumission

Le colloque privilégiera les communications traitant de l'un ou de l'autre des quatre axes de réflexion ci-dessus. Des propositions pourront néanmoins s'inscrire au croisement de plusieurs thématiques.

Le colloque est ouvert aux communications en anglais.

Les propositions de communication ne devront pas dépasser 5000 signes. Elles sont à transmettre au plus tard le 1^{er} juin 2015 à l'adresse suivante :

colloquepopulismes@univ-tours.fr

Les réponses seront communiquées à la mi-juillet. Une version écrite de la communication (30 000 signes environ) devra être transmise aux organisateurs le 15 janvier 2016 au plus tard.

Comité scientifique

Cécile Alduy, Professeure de littérature et de civilisation française à l'Université de Stanford (États-Unis), chercheuse au Freeman Spogli Institute for International Studies

Pierre Birnbaum, Professeur émérite de sociologie politique à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Pascal Delwit, Professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles (Belgique)

Alexandre Dézé, Maître de conférences de science politique à l'Université Montpellier 1

Guy Hermet, Directeur d'études émérite à Sciences Po Paris

Hanspeter Kriesi, Professeur de science politique, Chaire Stein Rokkan en Politique comparée, Institut d'études européennes de Florence (Italie)

Nonna Mayer, Directrice de recherche émérite au CNRS, Centre d'études européennes de Science Po

Pierre-Yves Monjal, Professeur de droit public à l'Université de Tours

Henri Oberdorff, Professeur émérite de droit public à l'Université de Grenoble-Alpes, directeur honoraire de l'IEP de Grenoble

Diana Quattrocchi-Woisson, Chargée de recherche au CNRS, Institut des Sciences sociales du Politique

Stéphane Vibert, Professeur de sociologie et d'anthropologie à l'Université d'Ottawa (Canada)

Comité d'organisation

Sylvain Crépon (maître de conférences de science politique à l'Université de Tours)

Morgan Donot (Docteur en science politique, Université Paris 3-Sorbonne nouvelle)

Nathalie Duclos (maître de conférences de science politique à l'Université de Tours)

Christine Guillard (maître de conférences de droit public à l'Université de Tours)

Audric Vitiello (maître de conférences de science politique à l'Université de Tours)

Bibliographie indicative

« Populisme, Contre-populisme », *Actuel Marx*, n°54, 2013

« Peuple, populaire, populisme », *Hermès*, n°42, 2005

« Les populismes », *Politique et sociétés*, vol.21 n°2, 2002

Cécile Alduy, Stéphane Wahnich, *Marine Le Pen prise aux mots. Décryptage du nouveau discours frontiste*, Paris, Seuil, 2015

Hans-Georg Betz, *La droite populiste en Europe. Extrême et démocrate ?* Paris, Autrement-CEVIPOF, 2004

Hans-Georg Betz, Stefan Immerfall (eds), *The New Politics of the Right : Neo-Populist Parties and Movements in Established Democracies*, London, Macmillan, 1998

Pierre Birnbaum, *Le peuple et les gros : genèse du populisme*, Paris, Hachette, 2012

Laurent Bouvet, *Le sens du peuple : la gauche, la démocratie, le populisme*, Paris, Gallimard, 2012

Nathalie Brack, *L'euroscpticisme au sein du parlement européen. Stratégies d'une opposition anti-système au cœur des institutions*, Promoculture-Larcier, 2014

Margaret Canovan, *Populism*, London, Junctions books, 1981

Janine Chêne, Olivier Ihl, Éric Vial, Ghislain Waterlot, *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris, La Découverte, 2003

Catherine Colliot-Thélène, Florent Guénard (dir.), *Peuples et populisme*, Paris, PUF, 2014

Annie Collovald, *Le « populisme » du FN, un dangereux contresens*, Bellecombès-en-Bauge, Ed. du Croquant, 2004

Christine Couvrat, Joseph Yvon Thériault (dir.), *Les formes contemporaines du populisme*, Montréal, Athéna, 2014

Pascal Delwit, Philippe Poirier (dir.), *Extrême droite et pouvoir en Europe*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007

Alexandre Dézé, « Le populisme ou l'introuvable Cendrillon. Autour de quelques ouvrages récents », *Revue française de science politique*, 1/2004 (Vol. 54)

Francette Fines, « De l'influence de la crise autrichienne sur l'avenir de l'Union européenne », in *Cinquante ans de droit communautaire. Mélanges en hommage G. Isaac*, Presses de l'université de Toulouse, 2004

Sergie Gherghina, Sergiu Mișcoiu, Sorina Soare (eds.), *Contemporary Populism : a controversial concept and its diverse forms*, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, 2013

Paul Hainsworth (ed.), *The Extreme Right in Europe and the USA*, London, Pinter, 1994

Guy Hermet, *Les populismes dans le monde*, Paris, Fayard, 2001

Michael Kazin, *The Populist Persuasion : An American History*, New York, Basic Books, 1995

Hanspeter Kriesi, (et al), *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008

Hanspeter Kriesi, « The Populist Challenge », in *West European Politics*, 37(2), 2014

Ernesto Laclau, *La raison populiste*, Paris, Seuil, 2008

Seymour Martin Lipset, *Political Man*, New-York, Doubleday and Co, 1960

Nonna Mayer, *Ces français qui votent FN*, Paris, Flammarion, 1999

Yves Mény, Yves Surel, *Par le peuple, pour le peuple : le populisme et les démocraties*, Paris, Fayard, 2000

Cas Mudde, *Populist Radical Right Parties in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007

Henri Oberdorff, *Libertés fondamentales et droits de l'homme*, Paris, LGDJ, 2013

Henri Oberdorff, « Le respect des valeurs communes : Démocratie, Etat de droit et respect des droits de l'Homme », in Laurence Potvin-Solis (dir.), *Le statut de l'Etat membre de l'Union européenne*, Quatorzièmes journées Jean Monet, Caen, 27 novembre 2014

Norman Pollack, *The Populist Mind*, Indianapolis, Bobbs-Merrill Company, 1967

Laurence Potvin-Solis (dir.), *Les valeurs communes dans l'Union européenne*, coll. Colloques Jean Monet, Bruylant, 2014

Pierre-André Taguieff, *L'illusion populiste : de l'archaïque au médiatique*, Paris, Berg International, 2002

Carlos de la Torre, Cynthia Arnson (eds), *Latin America Populism in the 21st century*, Washington / Baltimore, Woodrow Wilson Center Press / John Hopkins University Press, 2013

Jean-Pierre Rioux (dir.), *Les populismes*, Paris, Perrin, 2007

Franco Venturi, *Les intellectuels, le peuple et la révolution : histoire du populisme russe au 19e siècle*, Paris, Gallimard, 1972

Stéphane Vibert, « Le populisme et les aléas de l'expression démocratique », in Christine Couvrat, Joseph-Yvon Thériault (dir.), *Les formes contemporaines du populisme*, Montréal, Athena, 2014

Ruth Wodak, Brigitte, Majid KhosraviNik (dir.), *Right-Wing Populism in Europe : Politics and Discourse*, Londres / New York, Bloomsbury Academic, 2013